

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENQUAN,

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour payer les charges d'emmagasinage.
Pour le compte de qui que peut occuper suivant l'acte 167 de 1898.

Une quantité d'Effets Mobiliers, Tabacs et Objets divers emmagasinés par diverses personnes avec Stern's Auction Co., pour les charges d'entretien payées pour une période de plus de six mois. Vente vendredi 14 novembre 1912 à 10 h 30. Bureau public au No 1029 Bay St. la Couronne. Mercredi 11 décembre 1912, à onze heures A.M. Pas de limite. 1 déc-18 11

JAC. H. STERN, Encanleur.

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 2515 ET 2517 BAYOU ROAD,
OCCUPE COMME
BUANDERIE ET EPICERIE,
Bien amélioré et dans une section exceptionnellement
commerciale, près des lignes de cars, églises,
marchés et écoles.

RAOUL DUVIGNEAUD VS MINA LOQUET DUVIGNEAUD ET AL.

No 97, 265—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanleur. Il sera vendu à l'encherre publique à la Bourse des Propriétés Fiscales No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union le MARDI 24 décembre 1912, à midi, en vertu d'un arrêté du juge administrateur, rendu le 4 janvier 1912 et le jugement signé en cour ouverte le 9 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire dite "Union et Gravier" et déclaré par la Chambre des députés à la date du 11 mars 1912 par décret. Le jugement fut signé le 4 janvier 1912 et le jugement signé en cour ouverte le 9 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire dite "Union et Gravier" et déclaré par la Chambre des députés à la date du 11 mars 1912 par décret.

Une certaine parcelle de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bordant le Bayou Road, mesurant trois pieds plus (ou moins) sur la rue Bayou Road et contenant vingt-neuf pieds en profondeur et un largeur de deux pieds plus (ou moins) sur arrière.

Les améliorations consistent en une bâtie se composant d'une buanderie d'un côté et d'une épicerie de l'autre, érigée par un maître menuisier à 2315 Bayou Road, Bagnères, en 1905. La bâtie fut achetée par M. Pierre Eustache Wiltz, au vent de 1895.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente vendredi 14 novembre 1912 devant F. D. Charbonneau, avocat.

Charles Louque, avocat.

22 nov-23 dec 1-18 22 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Walle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-291-Division C. A. Walle est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. THOMAS CORNELL, Gérant.—A. J. Peters, avocat.

6 déc-6 10 16

Succession de Edward Holmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-721—Division C. Attendez que 4 déc-6 10 16 soit adressé à l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire dite "Union et Gravier", et à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. THOMAS CORNELL, Gérant.—A. Guillebaud avec.

6 déc-6 10 15

Succession de Philip Felix Herren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-183—Division C. A. Herren est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. Par ordre de l'Hon. R. T. Thompson, Greffier.—A. Guillebaud avec.

6 déc-6 10 14

Succession de James Lee McLean et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-672—Division C. A. McLean est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. Par ordre de l'Hon. R. T. Thompson, Greffier.—A. Guillebaud avec.

5 déc-6 9 14

Succession vacante de Leo Lapasie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-691—Division C. A. Lapasie est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. Par ordre de l'Hon. R. T. Thompson, Greffier.—A. Guillebaud avec.

5 déc-6 9 14

Succession vacante de James Pickett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-692—Division C. A. Pickett est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. Par ordre de l'Hon. R. T. Thompson, Greffier.—A. Guillebaud avec.

5 déc-6 9 14

Succession vacante d'Augustin Poppert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-665—Division C. A. Poppert est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. Par ordre de l'Hon. R. T. Thompson, Greffier.—A. Guillebaud avec.

4 déc-6 8 13

Succession vacante de James Pickett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-666—Division C. A. Pickett est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. Par ordre de l'Hon. R. T. Thompson, Greffier.—A. Guillebaud avec.

3 déc-6 8 13

Succession vacante de James Pickett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102-667—Division C. A. Pickett est par le présent dans ses dernières volontés et testamentaires à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si en fait ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne sera pas approuvé et homologué et ses biens distribués conformément aux termes de son testament. Par ordre de l'Hon. R. T. Thompson, Greffier.—A. Guillebaud avec.

3 déc-6 8 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERRIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Septième District.
Portante le Numéro 1419 rue Bordette (Dans le Carré des rues Jeannette, Poplar et Adams).

Strib District Building and Loan Association vs Hector Frederic Crozier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No 102-617. En vertu d'un arrêté du 10 octobre 1912, fait par l'Honorable Court pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire où l'assesseur de la Cour a demandé à la partie adverse de remettre à la partie adverse la partie de terrain de la rue Bordette, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI 10 JANVIER 1913, à midi, la propriété citée ci-dessus.

Un certain terrain de la terre avec toutes les bâties et améliorations qui y sont trouvées et toutes les droits, voies privilégiées, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque manière sont adjointes à la partie de terrain ci-dessus.

D'après l'ordre de vente daté du 10 octobre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus sera vendue à l'enchère publique par l'Assesseur de la Cour, à 7 000 \$.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire au date de l'adjudication, faire une caution de sécurité négociée, l'assureur de la partie adverse devant Félix J. Areys, notaire, et déverser les dépôts de l'assesseur de la Cour, à 12 000 \$.

G. O. Kromberger, avocate pour la demandeur.

1 déc-18 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Bertrand, entre les rues Bertrand et Bolivar, résultant simple deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young, Jr., Charlot Ritchie, No 102-304—Cour Civile de District Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER C. A. Ramsey, encanleur, bureau No 341 rue Carondelet à midi à la Bourse des Propriétés Fiscales 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, sera vendue à l'enchère publique, au cours de vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus.

Le vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus sera vendue à l'enchère publique par l'Assesseur de la Cour, à 7 000 \$.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire au date de l'adjudication, faire une caution de sécurité négociée, l'assureur de la partie adverse devant Félix J. Areys, notaire, et déverser les dépôts de l'assesseur de la Cour, à 12 000 \$.

G. O. Kromberger, avocate pour la demandeur.

1 déc-18 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Bertrand, résultant simple deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young, Jr., Charlot Ritchie, No 102-304—Cour Civile de District Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER C. A. Ramsey, encanleur, bureau No 341 rue Carondelet à midi à la Bourse des Propriétés Fiscales 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, sera vendue à l'enchère publique, au cours de vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus.

Le vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus sera vendue à l'enchère publique par l'Assesseur de la Cour, à 7 000 \$.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire au date de l'adjudication, faire une caution de sécurité négociée, l'assureur de la partie adverse devant Félix J. Areys, notaire, et déverser les dépôts de l'assesseur de la Cour, à 12 000 \$.

G. O. Kromberger, avocate pour la demandeur.

1 déc-18 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Bertrand, résultant simple deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young, Jr., Charlot Ritchie, No 102-304—Cour Civile de District Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER C. A. Ramsey, encanleur, bureau No 341 rue Carondelet à midi à la Bourse des Propriétés Fiscales 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, sera vendue à l'enchère publique, au cours de vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus.

Le vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus sera vendue à l'enchère publique par l'Assesseur de la Cour, à 7 000 \$.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire au date de l'adjudication, faire une caution de sécurité négociée, l'assureur de la partie adverse devant Félix J. Areys, notaire, et déverser les dépôts de l'assesseur de la Cour, à 12 000 \$.

G. O. Kromberger, avocate pour la demandeur.

1 déc-18 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Bertrand, résultant simple deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young, Jr., Charlot Ritchie, No 102-304—Cour Civile de District Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER C. A. Ramsey, encanleur, bureau No 341 rue Carondelet à midi à la Bourse des Propriétés Fiscales 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, sera vendue à l'enchère publique, au cours de vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus.

Le vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus sera vendue à l'enchère publique par l'Assesseur de la Cour, à 7 000 \$.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire au date de l'adjudication, faire une caution de sécurité négociée, l'assureur de la partie adverse devant Félix J. Areys, notaire, et déverser les dépôts de l'assesseur de la Cour, à 12 000 \$.

G. O. Kromberger, avocate pour la demandeur.

1 déc-18 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Bertrand, résultant simple deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young, Jr., Charlot Ritchie, No 102-304—Cour Civile de District Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER C. A. Ramsey, encanleur, bureau No 341 rue Carondelet à midi à la Bourse des Propriétés Fiscales 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, sera vendue à l'enchère publique, au cours de vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus.

Le vendredi 13 décembre 1912, à midi, la partie de terrain ci-dessus sera vendue à l'enchère publique par l'Assesseur de la Cour, à 7 000 \$.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire au date de l'adjudication, faire une caution de sécurité négociée, l'assureur de la partie adverse devant Félix J. Areys, notaire, et déverser les dépôts de l'assesseur de la Cour, à 12 000 \$.

G. O. Kromberger, avocate pour la demandeur.

1 déc-18 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Bertrand, résultant simple deux étages, contenant 5 chambres.